

## Conseil de la métropole du 16 juillet 2020

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation  
10 juillet 2020

Conseillers en exercice  
66

**Président : M. François CUILLANDRE**

**Secrétaire de séance : Mme Marion MAURY**

Le Conseil de Brest métropole s'est réuni le jeudi 16 juillet 2020 à 09 heures 30 minutes, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE, Président.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. F. CUILLANDRE, Président, M. S. ROUDAUT, Mme T. QUIGUER, M. M. GOURTAY, M. D. CAP, M. R. PICHON, M. Y. NEDELEC, M. P. OGOR, Mme B. ABIVEN, M. Y. GUEVEL, M. F. JACOB, Mme P. SALAUN-KERHORNOU, M. G. DISSAUX, M. A. GOURVIL, Mme V. KERGUILLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M. Y. DU BUIT, M. L. PERON, M. H. BRUZAC, M. T. FOVEAU, M. J-M. LE LORC'H, Vice-Présidents.

M. J. GOSSELIN, M. C. PETITFRERE, Mme M. BRONEC, Mme C. ANDRIEUX, Mme A. DELAROCHE, Mme C. BRUBAN, M. L. GUILLEVIN, M. P. EVEN, Mme A. ARZUR, M. G. KERJEAN, Mme C. LE ROY, Mme P. ALBERT, Mme J. HERE, Mme C. MIGOT, M. F. PELLICANO, Mme S. JESTIN, M. R. SALAMI, Mme N. CHALINE, M. E. GUELLEC, Mme E. KUCHEL, Mme M. MAURY, Mme M. MAILLARD, Mme B. MALGORN, M. J-P. RICHARD, M. B. CALVES, M. J-P. ELKAIM, Mme L. KERMAREC, Mme V. BOURBIGOT, Mme N. L'HOSTIS, M. M. COATANEA, Mme C. ORVOEN, M. B. NICOLAS, M. S. MICHEL, Mme P. HENAFF, M. D. MOAN, Mme R. THOMAS, M. J-L. BATANY, Mme F. GUENEUGUES, Mme P. LAVERGNE, M. T. HELIES, M. J. LE BRIS, M. X. RIOUAL, Mme M. QUETIER, Conseillers.

#### **ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. P. APPERE, Mme C. BOURNOT-GALLOU, Conseillers.

**C 2020-07-062 ADMINISTRATION GENERALE**  
**Commission d'Appel d'Offres - Election des membres**

Le rapporteur, M. Yann GUEVEL  
donne lecture du rapport suivant

**ADMINISTRATION GENERALE – Commission d’Appel d’Offres - Election des membres**

**NOTE DE SYNTHESE**

Les titulaires des marchés publics passés selon une procédure formalisée dont la valeur estimée hors taxe prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens sont choisis par une commission d'appel d'offres composée en application des dispositions de l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La commission d’appel d’offres d’un établissement public de coopération intercommunale est composée :

- de l’autorité habilitée à signer les marchés ou de son représentant, président de la commission,
- de cinq membres de l’assemblée délibérante élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste,
- d’un nombre de suppléants égal à celui des membres titulaires et élus selon les mêmes modalités.

Le mode de scrutin et les modalités de dépôt des listes ayant été précisés par le vote de la délibération n° C 2020-07-053, il peut être procédé à l’élection des membres de la commission d’appel d’offres permanente de Brest métropole.

Pour cette élection, l’article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise le vote à main levée dès lors que le Conseil se prononce en ce sens à l’unanimité et qu’aucune disposition législative ou réglementaire ne s’y oppose.

**DELIBERATION**

En conséquence, il est proposé au Conseil de la métropole :

- de décider à l’unanimité de ses membres d’adopter le vote à main levée ;
- Les listes suivantes ont été enregistrées
- Sont élus membres de la commission d’appel d’offres permanente de Brest métropole :

<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants</b>
Mme MIGOT	Mme BOURNOT-GALLOU
M. LE LORC’H	M. PICHON
M. OGOR	M. NICOLAS
M. RICHARD	Mme KERMAREC
Mme L’HOSTIS	M. COATANEA

Décision du Conseil de la métropole :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 66

À déduire : bulletins litigieux (énumérés aux articles L 65 et 66 du Code électoral) : 0

Suffrages exprimés : 66

La liste ci-dessous a été adoptée.

**DESIGNATIONS EFFECTUEES :**

**5 titulaires :**

Mme MIGOT

M. LE LORCH

M. OGOR

M. RICHARD

Mme L'HOSTIS

**5 suppléants :**

Mme BOURNOT-GALLOU

M. PICHON

M. NICOLAS

Mme KERMAREC

M. COATANEA